



Contacts utiles

Accueil périscolaire
Anne Pierjean élémentaire
perisco.apje@mairie-crest.fr
06 04 62 28 18

Service Éducation
education@mairie-crest.fr
04 75 76 61 37



www.ville-crest.fr



ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024



Présentation
des temps d'accueil
périscolaires

École élémentaire
Anne Pierjean

Présentation des temps d'accueil périscolaires

Le matin avant l'école
de 7h30 à 8h20

l'accueil périscolaire du matin

Proposé le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le midi

de 11h45 à 13h45

la restauration scolaire

Proposée le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le soir après l'école

de 16h30 à 17h15

ou

de 16h30 à 18h00

l'accueil périscolaire du soir

Proposé le lundi, mardi, jeudi et le vendredi

de 16h30 à 18h00

l'étude

Proposée le lundi et le jeudi

Réservations et paiements

- En ligne sur le portail Famille :
crest.portail-famille.net

- Lors de la permanence,
Place Dr Maurice Rozier - 26400 Crest
tous les mercredis de 8h30 à 12h00

- Dans la boîte aux lettres de la Mairie.
*Le règlement (hors portail Famille) s'effectue par chèque
uniquement, libellé à l'ordre de Régie Périscolaire de Crest.*

Tarifs

Accueil périscolaire matin

Tarif n°1 : 1,00 €

Tarif n°2 : 1,10 €

Accueil périscolaire soir

Tarif n°1 : 1,00 € la tranche de 45 min

Tarif n°2 : 1,10 € la tranche de 45 min

Étude

Tarif n°1 : 2,00 €

Tarif n°2 : 2,20 €

Restauration scolaire

Tarif de base : 3,80 €

Tarif tardif : 7,00 €

*La tarification des accueils périscolaires évolue avec la mise
en place de deux tarifs en fonction des ressources du foyer
(voir conditions auprès du service Éducation).*

